

18. Le dix huit février 1782, je soussigné, prêtre-curé
de cette paroisse, ai baptisé Amélie-Joséphé pollet,
née hier à sept heures du soir en légitime mariage
de François-Joseph, journalier, natif de Ducsmoy sur
la Deuse, et de François-Joseph Halluin, natif
de la paroisse de Warneton, diocèse d'Ypres, et
tous deux domiciliés en cette paroisse de Heltinghen.
ont été parrain Jean-Baptiste L'évêque, et marraine
Amélie-Joséphé Ficaet, lesquels ont déclaré ne
savoir écrire. Le père de l'enfant absent. —
J. a. j. Desmaladry, Curé. —

D. Duquesne,